

## Note n° 25 aux retraitées et retraités adhérant à Solidaires

Le 15 janvier 2017

### Actualité syndicale des retraité-e-s Solidaires en ce début d'année 2017

#### Colloque au CESE

Le vendredi 13 janvier 2017, de 9 h à 13 h, le Conseil économique, social et environnemental a accueilli le colloque organisé par les neuf organisations de retraités et de retraitées sur le thème de la place des retraité-e-s dans la société. Ce colloque a rassemblé environ 260 personnes (dont une trentaine pour l'UNIRS Solidaires retraité-e-s).



#### Première table ronde : la place des personnes retraitées dans notre société

**Bernard Ennuyer (sociologue)** a montré combien le système dominant cherche à remplacer le terme « retraité-e-s » par celui de « personnes âgées », et combien cette confusion est stupide aujourd'hui, en 2017 et, idéologiquement, a une toute autre portée. Un à deux millions de retraité-e-s ont entre 60 et 65 ans et parfois moins de 60, ils touchent une retraite et ne sont pas des « personnes âgées ». La France compte environ 16 millions de retraité-e-s (à peu près 8 millions d'hommes et 8 millions de femmes). Les gouvernements, le patronat et beaucoup de journaux, cherchent à diviser les générations, en opposant « les jeunes » et « les vieux ». **En vérité, il y a plus d'inégalités « à l'intérieur des retraité-e-s »** qu'entre les retraité-e-s et les actifs ; de même qu'il y a beaucoup d'inégalités « à l'intérieur des actifs ».

En 2017, des retraité-e-s ont un emploi (pour améliorer une très faible retraite), et beaucoup de retraité-e-s ont une activité (notamment bénévole). Les inégalités entre les personnes retraitées reproduisent le plus souvent les inégalités entre les personnes en activité : « *on vieillit comme on a vécu* ».

**Henri Chauvet (CGT)** a fortement développé la situation inédite dans laquelle se trouvent nos sociétés occidentales où environ un tiers de la population est en retraite. Ce qui est parfois présenté comme un problème supplémentaire pour nos sociétés est pourtant une bonne nouvelle : nous avons maintenant une espérance de 20 ans de vie en bonne santé dès notre départ en retraite. Mais les gouvernants se refusent à analyser et à prendre en compte toutes les conséquences et les potentialités de cette nouvelle réalité.

**Maud Giloux (CFE-CGC)** a dénoncé la disparition progressive des « retraité-e-s » dans les politiques publiques, qui ne parlent plus, désormais, que de « personnes âgées ». Elle a illustré ses propos à partir de l'exemple de la récente loi d'adaptation de la société au vieillissement (ASV) qui n'emploie que 5 fois le terme « retraité-e-s » mais des centaines de fois celui de « personnes âgées ».

## Deuxième table ronde : le pouvoir d'achat des personnes retraitées

**Guillaume Duval**, rédacteur en chef d'*Alternatives économiques*, a commencé par rappeler le rôle majeur joué par les retraité-e-s dans le fonctionnement de la société : si l'activité « gratuite » des retraité-e-s disparaissait soudainement, il faudrait insuffler énormément d'argent public pour combler tous les vides.

**Les réformes passées des retraites sont en grande partie la cause du chômage.** En effet, le taux d'activité des plus de 55 ans a fortement progressé depuis 15 ans (+ 10 points ce qui n'a pas empêché leur taux de chômage de se multiplier par 3) et, pendant le même temps, le taux d'activité des jeunes, des femmes, des 25 - 49 ans a sensiblement baissé. L'examen sérieux du marché du travail montre qu'il n'y a aucune urgence à repousser encore l'âge de départ en retraite.

**Les effets des différentes réformes** mises en place depuis 1993 vont avoir des conséquences sur la situation des retraité-e-s dans les prochaines décennies : le « poids » des retraites dans le



PIB va continuer de baisser et **la France arrive en 3<sup>e</sup> position dans l'importance de cette baisse**, derrière la Lettonie et le Danemark. Le Medef et les gouvernements insistent sur le « coût » des retraité-e-s imposé aux actifs pour éviter de parler des inégalités entre les catégories sociales. Ainsi, les inégalités de patrimoine entre retraité-e-s sont très fortes. Et, pendant le même temps, les dividendes versés aux actionnaires ont augmenté fortement.

**Chaque table ronde a été suivie de nombreuses interventions** des personnes présentes, adhérentes d'une des neuf organisations. Et les personnes à la tribune ont apporté des éléments complémentaires.

**Didier Hotte (FO)** a conclu la journée en soulignant l'intérêt de cette rencontre entre militantes et militants de nos organisations. C'est l'occasion d'ouvrir de nouveaux espaces de discussion entre nos organisations. **Il est souhaité que ce genre de rencontre soit reproduit dans d'autres villes** à l'initiative d'équipes militantes de nos neuf organisations.

**Ce colloque montre que les retraité-e-s**, avec leurs organisations syndicales, sont tout aussi légitimes à réfléchir sur leur situation, que les « experts » qui parlent trop souvent en leur nom.

**Nos échanges montrent que la question des retraites et des retraité-e-s est un problème de justice sociale et de répartition des richesses** : « nous n'allons pas léguer à nos enfants et à nos petits-enfants des « dettes », comme le disent le Medef, les gouvernements et leurs « experts » ; nous voulons leur léguer un système, celui des retraites par répartition, qui permet de faire vivre les solidarités entre générations ».

**Nous devons encore nous battre, à partir de nos revendications communes.** D'ores et déjà, « les neuf » ont décidé une nouvelle journée d'actions et de manifestations le jeudi 30 mars. Nous ne voulons pas taire nos revendications pendant la campagne pour l'élection présidentielle.

**Marylène Cahouet (FSU)** a apporté un éclairage sur les retraites des femmes. **Le système des retraites amplifie les inégalités hommes / femmes** déjà rencontrées chez les actifs. La moyenne des pensions des femmes est inférieure de 40 % à la moyenne des pensions des hommes et il y a beaucoup plus de femmes retraitées pauvres que d'hommes retraités pauvres.

**Les réformes intervenues depuis 1993 ont pénalisé surtout les femmes.** Pour réduire les inégalités de pension entre les hommes et les femmes il faut réduire les inégalités de salaires entre les hommes et les femmes. C'est bien la question de la place des femmes dans la société qui est posée.

**Patrice Perret (Solidaires Retraité-e-s)**, avec l'appui d'un diaporama, a détaillé l'impact des mesures contre les futurs et actuels retraité-e-s depuis 1986, dont **le cumul a pour conséquence de diviser par 2 le montant de la pension** attribuée en 2040, par rapport à celle qui aurait été accordée en appliquant les calculs d'avant 1986.

**Gel des pensions et mauvaises mesures fiscales** ont diminué la pension. Cette régression se sent dans l'évolution de quelques froides statistiques : taux de remplacement, minimum vieillesse pour 5 millions de personnes, cumul retraite-emploi... Cette évolution dramatique impose au gouvernement quelques mesures ponctuelles pour les plus démunis : exonération d'impôts, seuils déclenchant la CSG, coup de pouces aux faibles réversion... Inquiet d'une possible explosion sociale, il commence à réfléchir au rétablissement de l'indexation des pensions, en partie sur les salaires.

**Les revendications portées par les neuf organisations** défendent tous les retraité-e-s : rattrapage des pertes de pouvoir d'achat ; indexation totale des pensions sur les salaires ; pas de retraite inférieure au SMIC ; maintien des pensions de réversion et des droits familiaux, etc.



## Rencontre des neuf organisations

Lundi 30 janvier 2017, les neuf organisations de retraité-e-s (CGT, FO, FSU, Solidaires, CFTC, CFE-CGC, FGR-FP, UNRPA, LSR) se réunissent à nouveau.

Elles feront le point sur la tenue du colloque du 13 janvier et sur les modalités de sa reconduction dans d'autres villes. Elles mettront au point un **questionnaire** destiné aux retraités et retraitées de nos organisations, comme aux personnes retraitées abordées lors de distributions sur des marchés ou des lieux publics. Par ce questionnaire, il s'agit d'essayer de faire remonter des demandes et des revendications des retraité-e-s et aussi d'impliquer plus de personnes dans la réflexion et la mobilisation.

## Représentativité de Solidaires dans le HCFEA

Le Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Age a été mis en place par un décret du 25 octobre 2016.

Cet organisme de consultation des « partenaires sociaux » et des « forces vives, associations, milieux professionnels, etc. » comporte trois « collèges ». Le collège de la famille et le collège de l'âge regroupent un assez grand nombre de participants, dont toutes les organisations syndicales ouvrières (y compris UNSA et FSU). Seule l'Union syndicale Solidaires a été exclue de toute présence dans cette nouvelle instance. Il est prévu qu'un recours juridique soit porté par notre Union.

## Rencontre au Sénat entre acteurs de l'aide à domicile

Judi 9 mars 2017, les acteurs de l'aide à domicile se rencontreront au Sénat, à l'initiative du sénateur Watrin, qui a invité les neuf organisations.

Le sénateur Watrin, que l'inter-organisation « des neuf » a déjà rencontré à plusieurs occasions, organise le 9 mars un colloque où sont invités les acteurs de l'aide à domicile, les employeurs, les représentants des usagers (les organisations syndicales de retraité-e-s, dont l'UNIRS, seront là à ce titre) et les représentants des salariés et des personnels de ces secteurs (il y aura notamment des représentants de la CGT et de FO de ces secteurs ; l'UNIRS Solidaires a sollicité Sud Santé Sociaux et Sud Collectivités Territoriales pour participer à cette rencontre – leur réponse est attendue).

## CA de l'UNIRS pendant deux jours

Mercredi 18 et jeudi 19 janvier 2017, le Conseil d'Administration de l'UNIRS se réunit pendant deux jours.

L'ordre du jour prévoit une réflexion sur les préconisations de certains candidats à l'élection présidentielle dont, notamment, la fusion d'un certain nombre de minimas sociaux. Le C.A. doit par ailleurs **actualiser le dossier revendicatif** de l'UNIRS rédigé en 2014, pour tenir compte des apports de nos travaux depuis cette première rédaction, et intégrer plus particulièrement les nouvelles dispositions, telles que celles résultant de la loi d'adaptation de la société au vieillissement.

## Action nationale retraite le jeudi 30 mars 2017

Une nouvelle journée de manifestations des retraité-e-s se prépare dans tous les départements.

La volonté des neuf organisations de retraité-e-s est que la campagne politique pour l'élection présidentielle ne couvre pas et n'étouffe pas, notamment, l'expression des revendications que nous portons : « Pendant les élections, les revendications continuent ».

C'est un peu dans ce cadre que l'UNIRS Solidaires Retraités et Retraitées a commencé l'élaboration d'un document regroupant les positions et propositions des différents « candidats et candidates » en lice pour l'élection présidentielle sur un certain nombre de questions :

- **La retraite** : date de départ en retraite et modalités et conditions des départs en retraites, niveau des retraites, taux de remplacement, pouvoir d'achat des retraités et des retraitées, etc.
- **L'aide à l'autonomie** des personnes en perte d'autonomie, tant à domicile qu'en établissement avec la question des restes à charge.
- **Les politiques de santé et l'hôpital public**, avec les très fortes menaces à l'égard de la Sécurité sociale déjà formulées par quelques candidats.
- **Les services publics.**
- **La fiscalité** pour alimenter les budgets publics et sociaux et pour participer à une réduction des inégalités.

